



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE**

ANNEE 2022



Sommaire

1	Le service de gestion d'eau potable	4
1.1	Description générale du service	4
1.2	CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2022	5
1.3	ELEMENTS MARQUANTS 2022	5
1.3.1	Bilan climatographique	5
1.3.2	Etat des ressources	5
2	Caractéristique technique du service	6
2.1	LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU	6
2.1.1	L'équipe en place	6
2.2	Le territoire	7
2.3	Les ressources en eau	7
2.3.1	Les Ollières sur Eyrieux : Puits de Chauvert et Source de Bavas	8
2.4	Les ouvrages de stockage et de traitement	9
2.4.1	Les ouvrages de stockage	9
2.4.2	Les ouvrages de traitement	9
2.5	Les stations de reprise	10
2.6	inventaires des réseaux	10
2.6.1	Les canalisations	10
2.6.2	Les compteurs	12
3	Les indicateurs techniques	13
3.1	Rendement et indice linéaire	13
3.1.1	Les flux de volumes	13
3.1.2	Indicateurs de rendement	15
3.1.3	Commentaires	16
3.2	Les analyses	17
3.2.1	Taux de conformité pour la microbiologie :	17
3.2.2	Taux de conformité pour la physico chimie :	18
3.3	Travaux d'amélioration du réseau	18
3.3.1	Recherche de fuite	18
3.3.2	Interventions sur le réseau hors investissement programmé :	19
3.4	SIG et plans de fonctionnement des ouvrages	19
3.5	Performance environnementale	19
3.5.1	Rendement du réseau : voir chapitre 3.1.2	19
3.5.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P103.2)	19
3.5.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource (P108.3)	20
3.5.4	Consommation énergétique	20
3.6	BILAN FINANCIER DU SERVICE	21
3.6.1	Fonctionnement	21
3.6.2	Investissement	22



3.6.3	Synthèse Budgétaire 2022	23
3.6.4	Durée d'extinction de la dette	23
3.6.5	Abandons de créance.....	23
4	Les indicateurs financiers	24
4.1	Le prix de l'eau et sa décomposition	24
4.1.1	Tarifs 2022.....	24
4.1.2	Factures types 120m3	25
4.1.3	Evolution tarifaires 2023	25
4.2	TARIFS DES BRANCHEMENTS	27
5	TABLEAU RECAPITULATIF des indicateurs de performances 2022.....	28
6	Annexes.....	29
6.1	RAD LES OLLIERES SUR EYRIEUX	29
6.2	RAD SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT	29
6.3	FICHES INFOFACTURES ARS DUNIERE SUR EYRIEUX 2022	29



1 LE SERVICE DE GESTION D'EAU POTABLE

1.1 DESCRIPTION GENERALE DU SERVICE

Les dispositions de la Loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 et de la Loi n°2018-702 du 3 août 2018 relatives à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissements aux communautés d'agglomération ont entraîné le transfert obligatoire au 1er janvier 2020 des compétences eau et assainissement.

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) a ainsi récupéré la compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020 et a hérité lors de transfert de modes de gestion hétéroclites.

Toutefois, par délibération du 26 juin 2021, le conseil communautaire de la CAPCA a saisi les Syndicats Ouvèze-Payre et Crussol Pays de Vernoux d'une demande d'extension de leurs périmètres respectifs afin d'intégrer 25 communes membres de la CAPCA.

Par délibérations votées respectivement le 29 juin et le 5 juillet 2021, le Syndicat Ouvèze-Payre et le Syndicat Crussol Pays de Vernoux ont accepté cette demande, suivis depuis lors par la majorité qualifiée de leurs membres. La modification de leurs périmètres est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

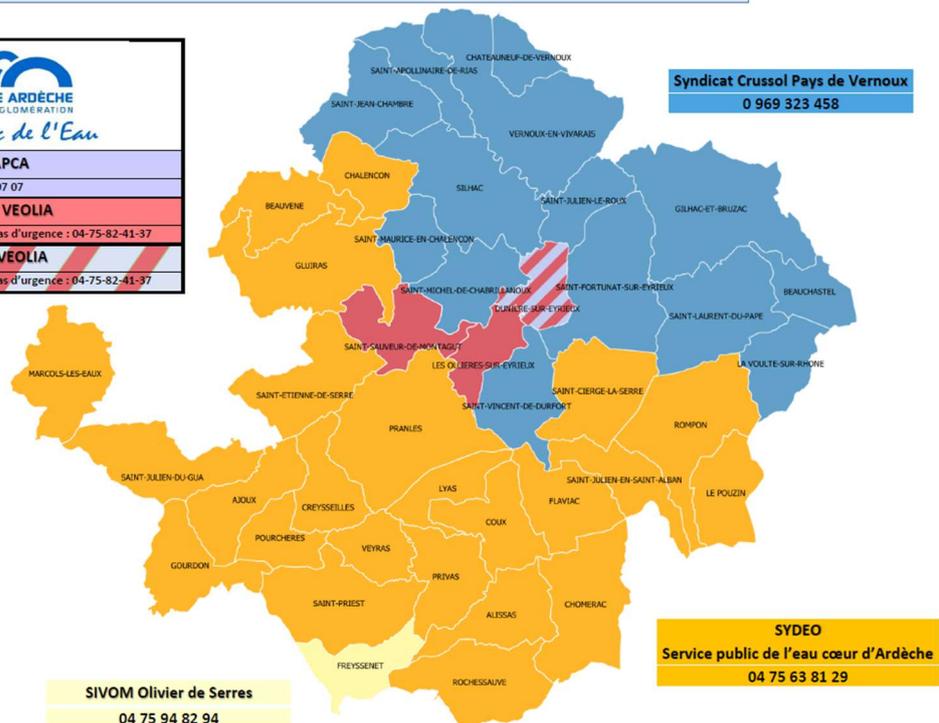
La CAPCA a conservé en revanche l'exercice direct de sa compétence pour les 3 communes de Dunière sur Eyrieux, les Ollières sur Eyrieux et Saint-Sauveur de Montagut.

Le transfert de compétences s'est traduit par le transfert de plein droit des contrats d'affermage dont ceux de la commune de Les-Ollières-sur-Eyrieux (01/01/2015 au 31/12/2026) et de Saint Sauveur de Montagut (01/01/2019 au 31/12/2030) à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Suite aux travaux d'interconnexion entre la commune de Les-Ollières-sur-Eyrieux et la commune de Dunière-sur-Eyrieux réalisés en juin 2021, la CAPCA a confié l'exploitation du service de l'eau de la commune de Dunière, géré jusqu'à lors en régie direct, à Véolia dans le cadre d'un contrat de prestation de service.

Organisation et structuration de la compétence Eau Potable sur le territoire de la CAPCA au 01/01/2022

 PRIVAS CENTRE ARDÈCHE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION <i>Service Public de l'Eau</i>	
Régie CAPCA 04-75-64 07 07	
CAPCA/DSP VEOLIA 07 78 51 24 88 Olivier BRIERE/En cas d'urgence : 04-75-82-41-37	
CAPCA/PS VEOLIA 07 78 51 24 88 Olivier BRIERE/En cas d'urgence : 04-75-82-41-37	





1.2 CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2022

L'eau potable de la CAPCA (3 communes) en chiffres clés - Année 2022	
Population totale du service Eau potable CAPCA (INSEE 2020)	2 550 hab
Population desservie par le réseau Eau Potable	2 587 hab *
Nombre d'abonnés Eau Potable	1 604 abonnés
Volume facturé (hors industriels)	132 777 m ³ *
Linéaire total de réseau	75,2 km
Nombre total d'usine de production	5
Nombre total de réservoirs	16
Nombre total de station de reprise	14
Nombre total de compteur ACTIF	1 605
Volume de vente en gros	2
Volume d'Achat d'Eau	4

1.3 ELEMENTS MARQUANTS 2022

1.3.1 Bilan climatographique

Source : Véolia

L'année 2022 **est la plus chaude** que la France métropolitaine ait jamais mesurée, loin devant 2020 qui détenait le record. Ponctué d'extrêmes climatiques, 2022 est un symptôme du changement climatique en France, selon Météo France.

En effet, **8 des 10 années les plus chaudes** depuis le début du XXe siècle **sont postérieures à 2010**.

Une année marquée par une période de sécheresse d'une précocité, longévité et intensité exceptionnelle !

L'année 2022 a également été **exceptionnellement sèche**, marquée par un déficit pluviométrique record de 25 %.

2022 se classe au **2e rang des années les moins arrosées** (depuis le début des mesures en 1959 - données météo France).

A titre d'exemple, 2022 a été jalonnée de mois records : les mois **de mai** avec un déficit de **60 %** et de **juillet** avec un déficit de **85 % sont les plus**

1.3.2 Etat des ressources

L'année 2022 a été marquée par un déficit en précipitations qui a amené à une longue période de sécheresse.

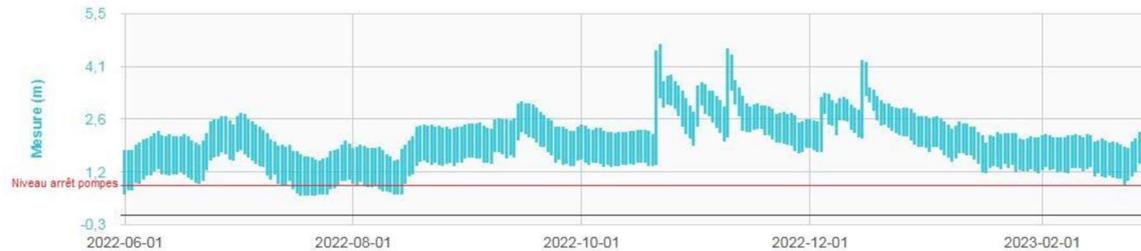
La ressource en eau des Ollières sur Eyrieux a particulièrement été impactée. La nappe est passée plusieurs fois en dessous du niveau de la zone de pompage.



Le niveau bas de la nappe alimentant les Puits de Chauvert a amené aux désamorçages réguliers de la pompe du puits lors de la période d'étiage de l'Eyrieux. La sur sollicitation de la pompe a amené à son arrêt le 15 juillet 2022, ce qui a conduit à son changement en urgence par Véolia. Heureusement, l'intervention n'a pas amené à des coupures d'eau.

Figure 1 : Niveau de la nappe des puits de Chauvert sur l'année 2022

Niveau de nappes Min et Max : PUIITS_CHAUVERT - MES_NIVEAU_PUIITS (m)



2 CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

2.1 LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Le service public d'eau potable assure la production, distribution et alimentation en eau potable.

Le service est financièrement géré comme un service à caractère industriel et commercial, ce qui impose un équilibre en recettes et en dépenses. La collectivité a pour cette raison un budget annexe Eau Potable, indépendant du budget général, assujetti à la TVA.

2.1.1 L'équipe en place

2.1.1.1 *L'équipe de la CAPCA*

Au sein de la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDECHE, les services de l'assainissement collectif, non collectif, eau potable et rivières sont sous couvert du Directeur de la Transition Ecologique et des Mobilités. Il veille au bon déroulement de la réalisation des projets, au suivi des opérations en cours, à l'élaboration de projets nécessaires dans le cadre des compétences du service, tant sur les bassins de la Payre et de l'Eyrieux, à la conception des budgets et à la gestion du personnel administratif et technique.

Sous sa responsabilité, une équipe technique et administrative assure donc des missions dans le domaine de l'assainissement collectif, non collectif, eau potable et rivières.

Le volet eau potable est assuré par les deux chefs de service Assainissement et Rivière avec appui des techniciens intervenant dans leur domaine, et d'un agent administratif assurant la facturation, le suivi clientèle et la comptabilité du budget Eau.

2.1.1.2 *L'équipe de la société VEOLIA EAU*

La société VEOLIA EAU intervient sur les périmètres selon :

- Deux contrats de délégation du service publique de l'eau potable sur les communes de Saint Sauveur de Montagut et Les Ollières sur Eyrieux,
- Un contrat de prestation de service sur la commune de Dunière sur Eyrieux.

L'agence de rattachement du périmètre CAPCA est l'agence « Drôme-Ardèche » basé à l'agence de St Péray sous la responsabilité d'Olivier BRIERE.



Les agents techniques de la **société VEOLIA EAU** interviennent pour des missions de maintenance, d'exploitation, d'électromécanique, d'automatisme et d'astreinte.

La partie administrative est réalisée par l'agence de Valence et le siège régional Centre Est, basé à Vaux en Velin (69).

2.2 LE TERRITOIRE

Le présent Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Eau Potable pour l'année 2022 porte sur les 3 communes sur lesquelles la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDECHE la compétence EAU à savoir Dunière sur Eyrieux, Les Ollières sur Eyrieux et Saint Sauveur de Montagut.

Localisation commune	Nombre d'Abonnés domestique ou assimilé*	Abonné «autre service d'eau »
Dunière sur Eyrieux	270	Néant
Les Ollières sur Eyrieux	627	1 (VEG Dunière)
Saint Sauveur de Montagut	705	1 (VEG ST Michel Issantouans)
TOTAUX	1602	2

*Y compris camping et non domestique

2.3 LES RESSOURCES EN EAU

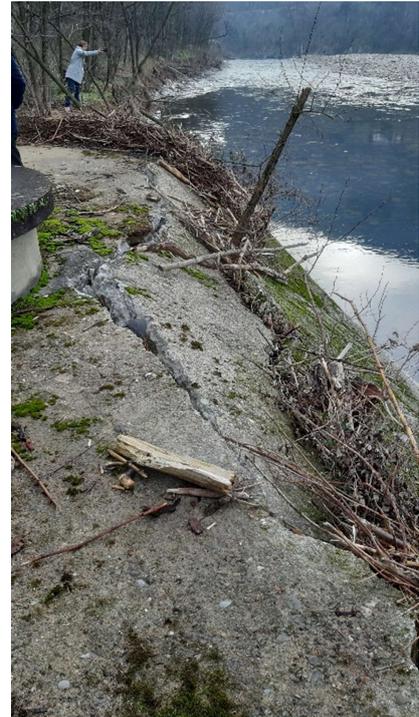
Les unités de production d'eau potable sur le territoire sont au nombre de 5 :

Localisation commune	Ressource	Capacité de production m3/j	Production 2022 en m3
Dunière sur Eyrieux	Les Avallons		Abandonné
Les Ollières sur Eyrieux	SOURCE BAVAS		13 843
	STATION DE CHAUVERT	400	108 020
Saint Sauveur de Montagut	PRISE CHABRIANGE et CIRCULATEUR	1 000	78 510
	PRISE D'EAU ET USINE FONTUGNE	1 000	0
TOTAUX			200 373

Depuis juillet 2021 et le raccordement de Dunière sur le réseau des Ollières, l'unité de production Les Avallons a été abandonnée. Celle-ci était non conforme (pompage direct dans l'Eyrieux sans traitement (filtration) et en partie effondrée.



Photo 1 : Captage Les Avallons_Dunière



2.3.1 Les Ollières sur Eyrieux : Puits de Chauvert et Source de Bavas

Photo 2 : Puits de Chauvert_Les Ollières



Les puits de Chauvert et la Source de Bavas ont fait l'objet d'une DUP en 2019.

Dans ce cadre, afin de se conformer aux prescriptions des arrêtés de DUP de 2019 (achat terrain, protection de la ressource...) la CAPCA a travaillé sur les acquisitions foncières en lien avec la commune des Ollières. La protection de la ressource devrait se poursuivre sur 2023.

Depuis juillet 2021 une vente d'eau en gros des Ollières vers Dunière a été mise en place suite aux travaux d'interconnexion. Cette vente en gros est obligatoire du fait des modes de gestion différents sur les deux communes.



2.4 LES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE TRAITEMENT

2.4.1 Les ouvrages de stockage

On compte 16 réservoirs répartis sur les trois communes.

Localisation	Ouvrage	Volumes en m3
Dunière sur Eyrieux	Traverse	250
	Combes	7
Les Ollières sur Eyrieux	Réservoir Coucou	200
	Réservoir Chabanne (R3)	120
	Réservoir Escoulenc	27
	Réservoir La Breure (R2)	220
	Réservoir La Coste (R1)	200
	Réservoir Monteillat	60
	Brise charge Les Bavas	-
Saint Sauveur de Montagut	RES de Garay	-
	Réservoir Blache	200
	Réservoir Fontugne	800
	Réservoir Le Chiez	254
	Réservoir Pic Lafont	30
	Réservoir Ramel	26
	Bache Achat EAU AYGUO	-

Les trois réservoirs principaux et stratégiques sont :

- Réservoir de Fontugne pour St Sauveur,
- Réservoir Coucou pour les Ollières,
- Réservoir des Combes pour Dunière.

2.4.2 Les ouvrages de traitement

Localisation	Nom de l'ouvrage	Nature du traitement
Dunière sur Eyrieux	Traverse	Chloration (javel liquide)
Les Ollières sur Eyrieux	Coucou (en arrivés de l'exhaure Chauvert)	Chloration (electrochloration)
Saint Sauveur de Montagut	Fontugne	UV + Filtration + Chloration (gazeux)

Soit 3 sites équipés.



2.5 LES STATIONS DE REPRISE

Localisation	Nom de l'ouvrage	HMT en m	Capacité en m ³ /h
Dunière	Puits des Avallons	95	13,2
	Combes		≈2
	Monteil	219 - 138	0,7-2,4
	Forage du Serret	86	2,6 (5)
	Charrière	121	6,35
	Font de Fraye	7,7	10
Les Ollières sur Eyrieux	REPRISE LA COSTE	165	20
	Surpresseur de Coucou		5
	Bâche de Chauvert	144	35
Saint Sauveur de Montagut	REPRISE LA VALETTE / LES RIBES		
	REPRISE LE PLANCHIER	150	2
	REPRISE LE RIOU	140	6
	REPRISE LE RIOU (FONTUGNE)	190	5
	Bache la Valette		

Soit 14 installations.

2.6 INVENTAIRES DES RESEAUX

2.6.1 Les canalisations

L'inventaire est toujours en cours et doit être complété dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable lancé depuis le mois de juin 2021 notamment sur la commune de Dunière sur Eyrieux qui ne dispose pas de plan sous format SIG et à jour. Le Schéma Directeur d'Eau Potable qui a été confié à SYDEO doit permettre d'acquérir ces données.

Au total les trois communes représentent environ 75.2 km de réseau (adduction + distribution).

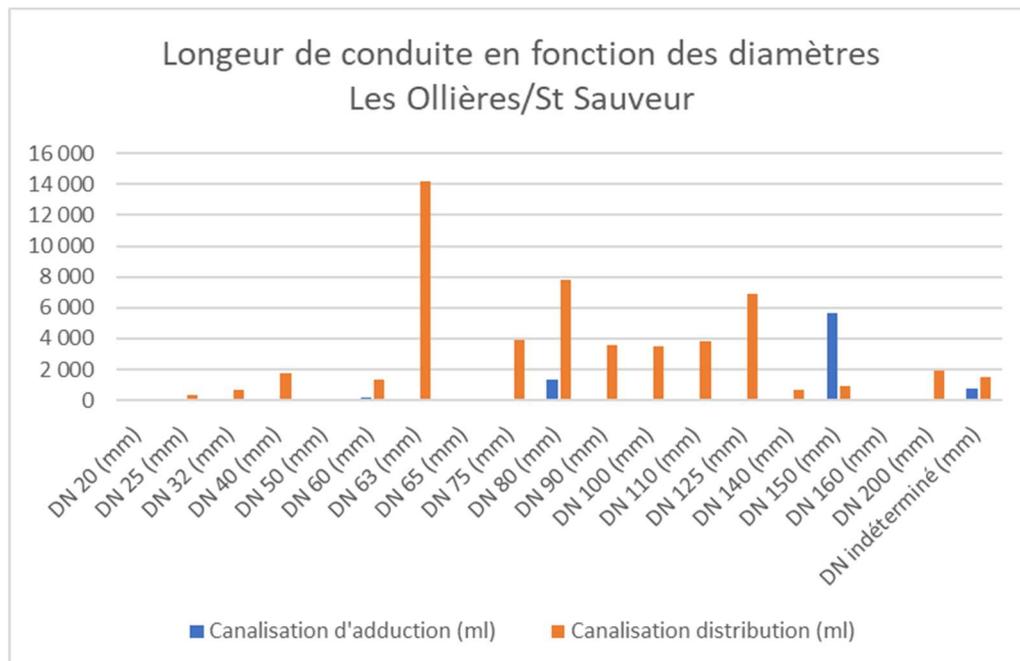


	DUNIÈRE	LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX	SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
Canalisations			
Longueur totale du réseau (ml)	5 800	31 600	37 800
Longueur d'adduction (ml)		2 556	5 579
Longueur de distribution (ml)		29 048	32 231
<i>dont canalisations</i>		24 228	28 843
<i>dont branchements</i>		4 820	3 388
Equipements			
Nombre d'appareils publics		36	46
<i>dont poteaux d'incendie</i>		23	33
Branchements			
Nombre de branchements		631	710

Pour les communes de Les Ollières sur Eyrieux et Saint sauveur de Montagut, dans le cadre de ces contrats de DSP Véolia doit la mise à jour des plans des réseaux sous format SIG.

De manière générale, les linéaires de canalisations se répartissent de la manière suivante

Figure 2: Répartition des linéaires de canalisation en fonction du diamètre



Sur ces deux communes, 87 % de conduite sont des canalisations de distribution, dont 23 % sont de diamètre 63 mm, 13% en DN80mm, 11% en DN125mm et 40% répartis sur les autres diamètres. Les 13% restantes sont des canalisations d'adduction à 9% en DN150mm, 2% en DN80mm et le pourcentage restant réparti sur les autres diamètres.

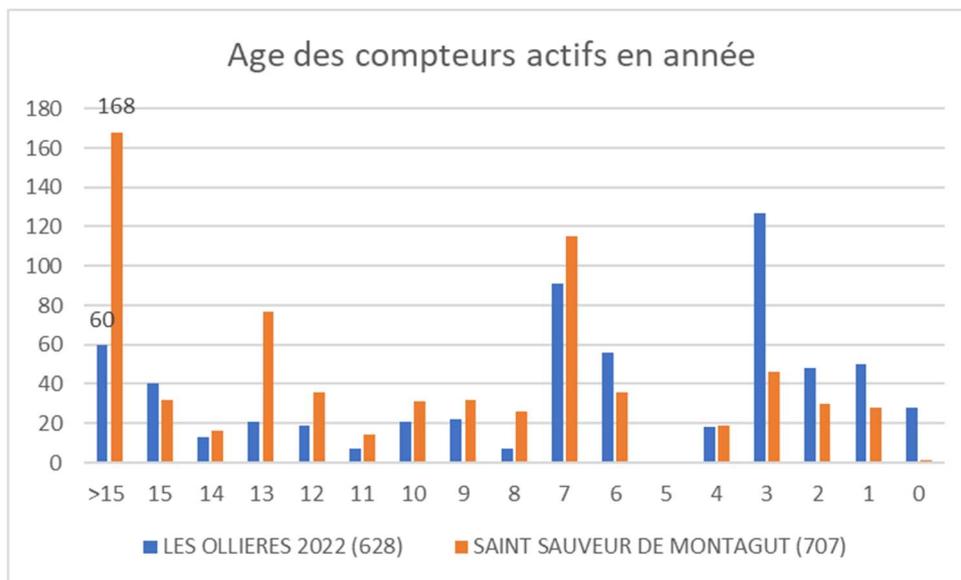


2.6.2 Les compteurs

Commune	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs avec abonnement
Dunière sur Eyrieux	326	270
Les Ollières sur Eyrieux	707	628
Saint Sauveur de Montagut	834	707
TOTAL	1867	1605

Sur certains périmètres, nous possédons une meilleure connaissance et nous pouvons répartir les compteurs par classe d'âge (Cf Annexes 1 et 2_RAD).

Figure 3 : Répartition du nombre de compteurs par classe d'âge



L'âge moyen des compteurs est de 7 ans.

24% de compteurs de St Sauveur de Montagut ont plus de 15 ans contre 9,6% aux Ollières.

Le renouvellement ou le tarage des compteurs de plus de 15 ans est conseillé afin d'éviter les sous comptes.

Les contrats de Véolia prévoient sur :

- Saint-Sauveur, le renouvellement de 572 compteurs sur 12 ans soit une moyenne de 48 compteurs /an. Depuis l'entrée en vigueur du contrat le 01/01/2019, 105 compteurs ont été renouvelés soit 26 compteurs/an en moyenne.
- Depuis l'entrée en vigueur du contrat des Ollières le 01/01/2015, 418 compteurs ont été renouvelés soit 52 compteurs/an en moyenne ce qui représente au coût moyen de renouvellement de 3691 €/an.



3 LES INDICATEURS TECHNIQUES

3.1 RENDEMENT ET INDICE LINEAIRE

3.1.1 Les flux de volumes

Figure 4 : Synoptique des flux de volumes –Les Ollières 2022 – Extrait RAD 2022

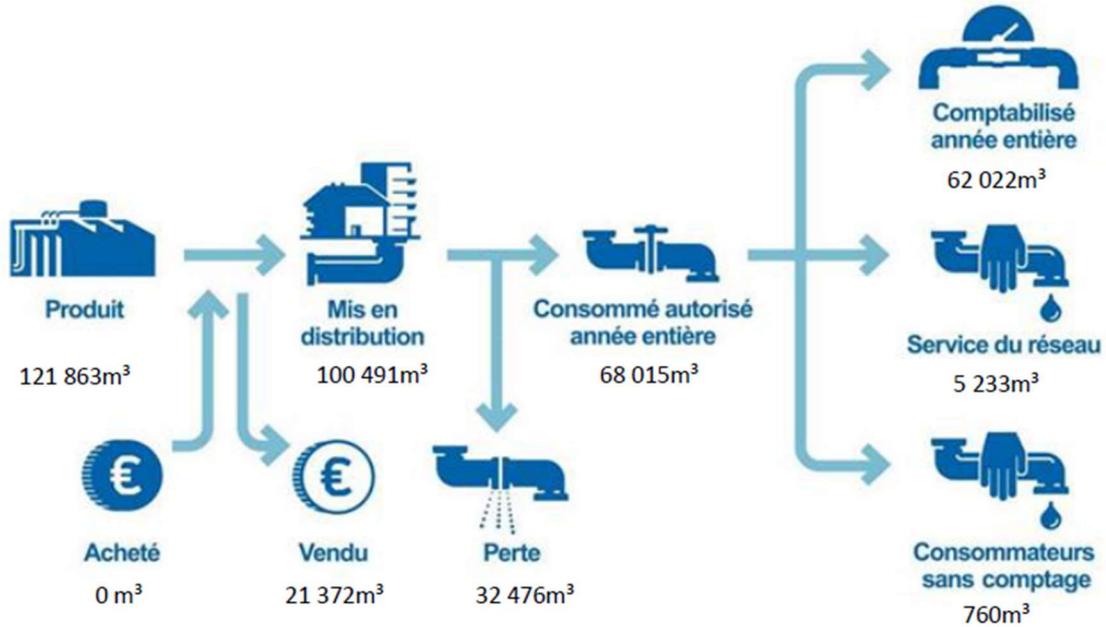


Figure 5 : Synoptique des flux de volumes –St Sauveur 2022 – Extrait RAD 2022

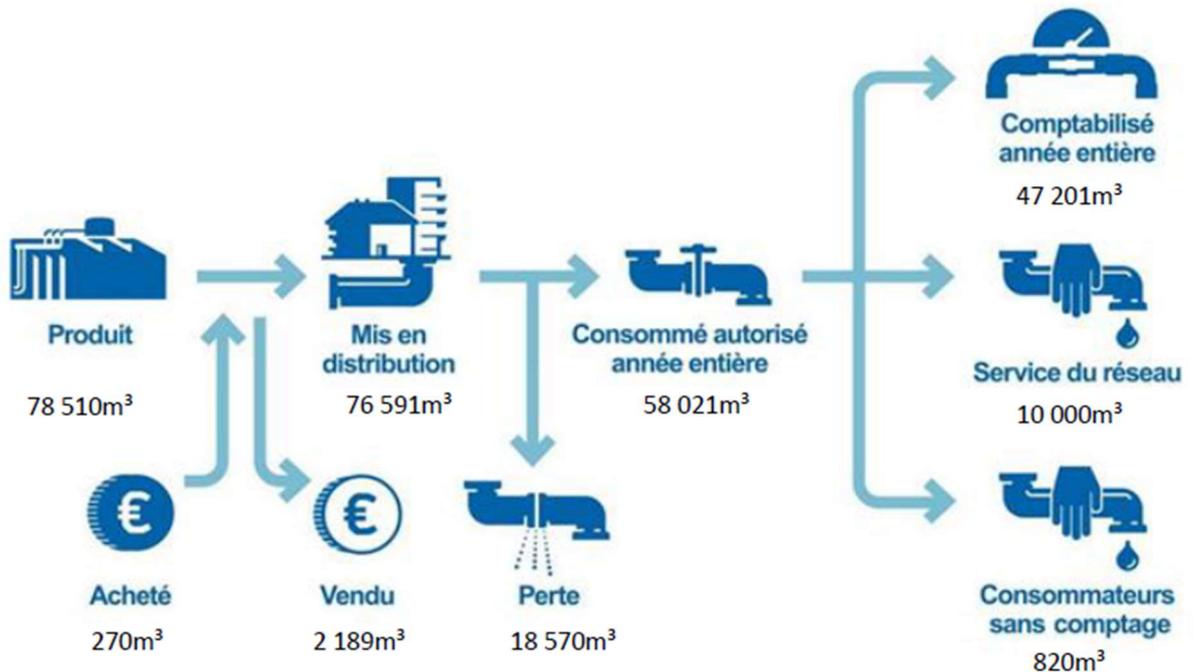


Tableau 1 : Flux de volumes par communes – Année 2022

	Volume prélevé en m3	Volume produit en m3	Volume mis en distribution en m3	Vente autre collectivité (VEG) en m3	Achat autre collectivité en m3	Volume consommé autorisé en m3			Pertes en m3	Volume vendu usager du service en m3
						Volume comptabilisé hors VEG en m3	Vol sans comptage en m3	Vol de service du réseau en m3		
Dunière sur Eyrieux	0	0	0	0	21 372	17 500	NC	NC	3 872	17 500
Les Ollières sur Eyrieux*	121 863	121 863	100 491	21 372	0	62 022	760	5 233	32 476	51 523
Saint Sauveur de Montagut*	93 608	78 510	76 591	2 189	270	47 201	820	10 000	18 570	42 382
TOTAL	215 471	200 373	177 082	23 561	21 642	126 723	1 580	15 233	54 918	111 405

*source RAD 2022

La CAPCA achète de l'eau à trois entités :

- Dunière : Achat à Véolia sur Les Ollières pour le centre bourg, Achat à Véolia (AYGUO) sur Saint Michel de Chabrillanoux et St Julien le Roux pour les quartiers Le Doulet et Le Lubasson
- Saint Sauveur de Montagut : Achat à Véolia (AYGUO) pour le quartier Mouron à Saint Michel de Chabrillanoux

Les gros consommateurs hors VEG recensés sur les communes sont :

- Dunière sur Eyrieux : Néant
- Les Ollières sur Eyrieux : Camping Mas de Champel (3 395m³), Eyrieux Camping (11 320m³) et la maison de retraite (1 926m³),
- Saint Sauveur de Montagut : Collège (929 m³), EHPAD Les Muriers (3 891 m³) et Terre Adélice (3001m³).

3.1.2 Indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement pour les services d'eau potable sont de trois types :

- P104.3 : Rendement du réseau de distribution
- P105.3 : Volumes non comptés
- P106.3 : Pertes en réseau

3.1.2.1 P104.3 : Rendement du réseau de distribution

Il est défini de la manière suivante :

Rendement = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) X 100

Le rendement des réseaux sont :

Commune	P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Objectif Rendement selon Grenelle 2(%)*
Dunière sur Eyrieux	81,9	66,65
Les Ollières sur Eyrieux	73,4	67,02
Saint Sauveur de Montagut	76,4	66,14

*soit R>85% ou R>65+0.2*ILC pour conformité

Le rendement des trois communes est conforme aux objectifs du Grenelle 2.

Sous réserve de la confirmation qui sera émise par l'Agence de l'Eau, le rendement de réseau 2022 étant supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique.

3.1.2.2 P105.3 : Volumes non comptés (ILVNC)

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Indice = (volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur du réseau de desserte / 365 ou 366,

Commune	ILVNC En m3/j/km
Dunière sur Eyrieux	1,83
Les Ollières sur Eyrieux	4,35
Saint Sauveur de Montagut	2,79

Sur l'UDI Les Ollières/Dunière, l'ILVNC est de 6,18 m3/j/km.

3.1.2.3 P106.3 : Pertes en réseau (ILP)

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.



Commune	ILP En m³/j/km
Dunière sur Eyrieux	1,83
Les Ollières sur Eyrieux	3,67
Saint Sauveur de Montagut	1,76

Sur l'UDI Les Ollières/Dunière, l'ILP est de 5,5 m³/j/km.

3.1.3 Commentaires

- La valeur arithmétique du rendement constaté est supérieure à la valeur impérative.
- Elle reste inférieure à la « valeur guide » de 85 %,
- Un effort reste à faire sur les pertes en réseau et les volumes non comptés,
- L'ensemble des données et résultats va faire l'objet de vérifications via l'étude inventaire diagnostic schéma directeur des réseaux,
- L'incertitude principale porte sur les linéaires de réseaux et les volumes non comptés, en particulier sur la commune de Dunière qui n'a pas fait l'objet d'études.



3.2 LES ANALYSES

3.2.1 Taux de conformité pour la microbiologie :

Sur le réseau :

Commune	Nombre d'analyse officielle	Nombre de Non-Conformité	Taux de conformité
Dunière sur Eyrieux (Village)	10	1	90%
Dunière sur Eyrieux (Les Plaines)*	14	0	100%
Dunière sur Eyrieux (Riaille)*	14	0	100%
Les Ollières sur Eyrieux	8	0	100%
Saint Sauveur de Montagut	10	0	100%

*secteur alimenté par achat d'eau à AYGUO

56 analyses, 1 non-conformité sur les paramètres bactériologique ; soit un **taux de conformité de 98,2 %**.

Les fiches informatives ARS concernant les zones de distribution de Dunière sont disponibles en annexes.

Sur la ressource :

Commune	Nombre d'analyse officielle	Nombre de Non-Conformité	Taux de conformité
Les Ollières sur Eyrieux	2	0	100%
Saint Sauveur de Montagut	10	0	100%

12 analyses, aucune non-conformité ; soit un **taux de conformité de 100 %**.



3.2.2 Taux de conformité pour la physico chimie :

Sur le réseau

Commune	Nombre d'analyse officielle	Nombre de Non-Conformité	Taux de conformité
Dunière sur Eyrieux (Village)	10	1	90%
Dunière sur Eyrieux (Les Plaines)*	14	0	100%
Dunière sur Eyrieux (Raille)*	14	0	100%
Les Ollières sur Eyrieux	9	0	100%
Saint Sauveur de Montagut	13	0	100%

60 prélèvements pour 1 analyse non conforme, soit un **taux de conformité de 98.3%**.

Sur la ressource

Commune	Nombre d'analyse officielle	Nombre de Non-Conformité	Taux de conformité
Les Ollières sur Eyrieux	13	0	100%
Saint Sauveur de Montagut	826	4	99,5%

839 prélèvements pour 4 analyses non conformes, soit un **taux de conformité de 98.3%**.

3.3 TRAVAUX D'AMELIORATION DU RESEAU

3.3.1 Recherche de fuite

Commune	Recherche de fuite
Dunière sur Eyrieux	ND
Les Ollières sur Eyrieux	31 412 ml
Saint Sauveur de Montagut	48 870 ml



3.3.2 Interventions sur le réseau hors investissement programmé :

Commune	Nombre de fuites réparées	Nombre de compteurs remplacés	Nombre de Branchements neufs
Dunière sur Eyrieux	0	0	3
Les Ollières sur Eyrieux	12	52	3
Saint Sauveur de Montagut	13	24	2

3.4 SIG ET PLANS DE FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

Le délégataire VEOLIA dispose de plans sous format SIG à jour sur les communes de Les Ollières sur Eyrieux et Saint Sauveur de Montagut.

Sur la commune de Dunière sur Eyrieux, le schéma directeur d'eau potable lancé en 2021 devait permettre d'obtenir un plan détail et à jour sous format SIG. Nous sommes toujours en attente d'un rendu.

3.5 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

3.5.1 Rendement du réseau : voir chapitre 3.1.2

3.5.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P103.2)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est de 103,2, correspondant à l'état d'inventaire de chaque réseau.

Commune	Indice de Connaissance et de Gestion patrimoniale des réseaux
Dunière sur Eyrieux	NC
Les Ollières sur Eyrieux	100%
Saint Sauveur de Montagut	100%

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale pour Dunière est faible. Cet indice de connaissance, valorisé à 40 points ou plus, traduit l'existence du descriptif détaillé de transport ou de distribution d'eau du service exigé par la réglementation au 31/12/2013, donc à compter de l'exercice. Ce n'est pas le cas sur Dunière. L'augmentation de cet indice passe par la création d'un plan des réseaux détaillés sous format SIG tel que demandé dans le cadre du Schéma Directeur d'Eau potable lancée en 2021.



3.5.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource (P108.3)

Commune		Indice de Protection de la ressource (P108.3)
Les Ollières sur Eyrieux	Source de Bavas	20%
	Source la Fare	20%
	Source Monteillat	20%
	Station de Chauvert	20%
Saint Sauveur de Montagut	Fontugne	0%

Explicatif : le pourcentage est fonction du degré d'avancement de la protection de la ressource

0% : Aucune action

20 % : Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours

40 % : Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % : Dossier recevable en Préfecture

60 % : Arrêté préfectoral

80 % : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005

100% : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

La source de Bavas et les puits de Chauvert disposent de DUP depuis 2019 qui prévoit la mise en œuvre de protection de la ressource (grillage, alarme, panneau,...). Les travaux nécessaires à la mise en conformité vis-à-vis de la protection de la ressource seront engagés en 2023. La partie concernant l'acquisition foncière préalable aux travaux a été lancée en 2022 par la CAPCA.

La prise d'eau de Fontugne ne dispose pas d'autorisation préfectorale.

3.5.4 Consommation énergétique

Tableau 2 : Consommation energie_2022

Commune	Energie relevée consommée en kWh	N/N-1
Dunière sur Eyrieux	1 611	ND
Les Ollières sur Eyrieux	102 762	+8,9%
Saint Sauveur de Montagut	21 370	-19,6%



3.6 BILAN FINANCIER DU SERVICE

3.6.1 Fonctionnement

FONCTIONNEMENT - RECETTES	
002 résultat reporté	512 558,08 €
013 Atténuations de charges	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	23 933,15 €
70 Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	102 083,50 €
74 Subventions d'exploitation	- €
75 Autres produits de gestion courante	- €
77 Produits exceptionnels	444,87 €
78 Reprises sur amortissements et provisions	- €
TOTAL	639 019,60 €

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	
011 Charges à caractère général	55 217,43 €
012 Charges de personnels et frais assimilés	7 605,85 €
014 Atténuations de produits	10 462,56 €
022 Dépenses imprévues (exploitation)	- €
023 Virement à la section d'investissement	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	45 221,30 €
65 Autres charges de gestion	263,47 €
66 Charges financières	6 013,36 €
67 Charges exceptionnelles	454 123,69 €
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	- €
TOTAL	578 907,66 €



3.6.2 Investissement

INVESTISSEMENT - RECETTES	
021 Virement de la section d'exploitation	937 832,79 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	45 221,30 €
041 Opérations patrimoniales	- €
10 Dotations, fonds divers et réserves	- €
13 Subventions d'investissements	131 727,88 €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €
21 Immobilisations corporelles	9 078,67 €
23 immobilisations en cours	- €
27-Autres immo financières (droit à déd TVA)	- €
4582 Opérations pour le compte de tiers	- €
TOTAL	1 123 860,64 €

INVESTISSEMENT - DEPENSES	
001 solde d'exécution reporté	
020 Dépenses et imprévus	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	23 933,15 €
041 Opérations patrimoniales	- €
10 Dotations, fonds divers et réserves (1068 Vernoux déficit à vérifier)	487 795,78 €
13 Subventions d'investissements	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	35 385,05 €
20 Immobilisations incorporelles	- €
21 Immobilisations corporelles	142 262,13 €
23 Immobilisations en cours	- €
4581 Opérations pour le compte de tiers	- €
TOTAL	689 376,11 €

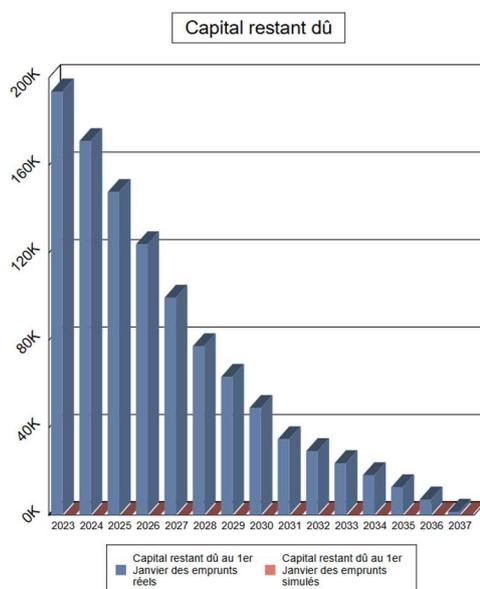


3.6.3 Synthèse Budgétaire 2022

	BUDGET EAU POTABLE	
	Fonctionnement	Investissement
Recettes	639 019,60 €	1 123 860,64 €
Dépenses	578 907,66 €	689 376,11 €
Bilan	60 111,94 €	434 484,53 €
Résultat de clôture	494 596,47 €	
RAR A REPORTER EN n+1		257 408,80 €
Résultat cumulé	60 111,94 €	177 075,73 €

3.6.4 Durée d'extinction de la dette

En cours total de la dette au 31 décembre 2022 : 193 694.69 € et le capital restant dû suivant :



Épargne de gestion 2022 : 28 534 €

Épargne brute annuelle 2022 : 22 520

Durée d'extinction de la dette : **9 ans**

3.6.5 Abandons de créance

Aucun abandon de créance n'a été fait en 2022.



4 LES INDICATEURS FINANCIERS

4.1 LE PRIX DE L'EAU ET SA DECOMPOSITION

4.1.1 Tarifs 2022

La tarification 2021 reste applicable en 2022. Seule l'application de la révision du prix contractuelle des délégataires a été appliquée en 2022.

Communes concernées	Part fixe communautaire	Part variable communautaire
	en € HT/an	en € HT/m3
Dunière sur Eyrieux	47,390 €	1,610 €
Les Ollières sur Eyrieux*	22,000 €	0,360 €
St Sauveur de Montagut*	0,00€	0,330 €

*communes en DSP

La tarification communautaire est la même sur ces trois communes depuis le transfert de la compétence eau en 2020.



4.1.2 Factures types 120m3

En tenant compte de la tarification Délégataire 2022, la facture type 120m3 et le tarif type pour l'utilisateur rapporté au m³ sont (hors redevance agence de l'eau et TVA):

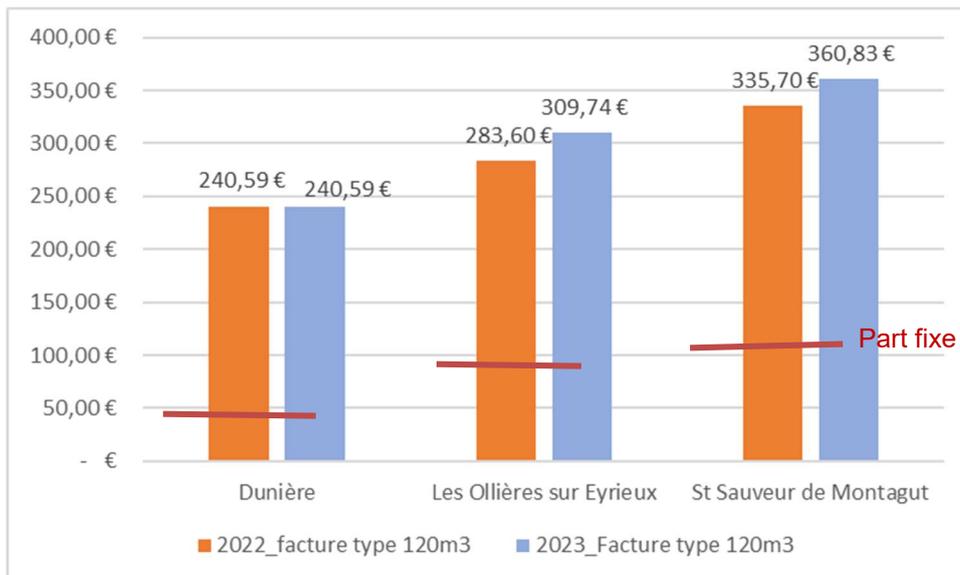
Communes concernées	Part fixe communautaire	Part variable communautaire	Part Fixe délégataire	Part Variable délégataire	Facture type pour 120m3	Tarif type pour 120m3
	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT*	€HT/m3*
Dunière sur Eyrieux	47,39	1,61			240,590	2,00
Les Ollières sur Eyrieux	22,00	0,36	65,76	1,2720	283,600	2,36
St Sauveur de Montgut	0,00	0,33	101,65	1,6204	335,698	2,80

*hors redevance Agence de l'Eau et TVA

4.1.3 Evolution tarifaires 2023

Comme en 2021 et 2022, la tarification communautaire 2023 n'a pas évolué. Seule l'application de la révision du prix contractuelle des délégataires a été appliquée en 2023.

Communes concernées	Part fixe communautaire	Part variable communautaire	Part Fixe délégataire	Part Variable délégataire	Facture type pour 120m3	Tarif type pour 120m3
	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT*	€HT/m3*
Dunière sur Eyrieux	47,39	1,61			240,59	2,00
Les Ollières sur Eyrieux	22,00	0,36	73,63	1,424	309,74	2,58
St Sauveur de Montgut	0,00	0,33	110,23	1,758	360,83	3,01

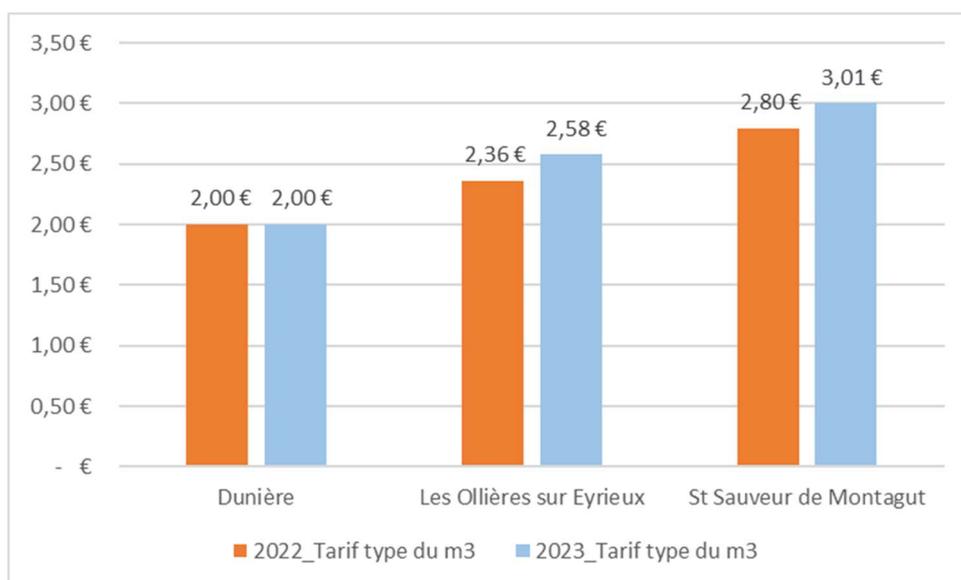


La part fixe de la facture type 120m3, évolue entre 47,39 €/an et 110,28€/an soit entre 20% (Dunière) et 31% de la facture (Les Ollières et St Sauveur).

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le montant de l'abonnement est plafonné* à :

- 30 % du coût du service sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ pour les communes urbaines
- 40 % pour les communes rurales

* sauf dans les communes touristiques – arrêtés du 6 août 2007 et 30 septembre 2009.





4.2 TARIFS DES BRANCHEMENTS

Caractéristiques du branchement- Branchements neufs	Montant HT
Forfait branchement jusqu'à 7 m (1) <i>(1) le forfait correspond à un branchement d'usager en conduite 25 mm, et compteur diamètre 15 mm ou 20 mm hors réalisation concomitante (voir ci-après) toutes dépenses confondues à l'exception des chaussées départementales récentes (au sens du règlement départemental des voiries).</i>	1 850.00€
Forfait branchement de 7 m à 20 m, diamètre de compteur 15 ou 20 mm, le mètre de branchement supplémentaire	186.00 €
Au-delà de 20 mètres et hors forfait	Réalisation d'un devis détaillé

Caractéristiques du branchement- Branchements concomitants	Montant HT
Demande de 2 branchements concomitants et voisins (hors lotissements)	Remise de 20% du forfait ou devis de raccordement pour chacun des 2 branchements conjoints
Demande de 3 ou 4 branchements concomitants et voisins (hors lotissements)	Remise de 30% du forfait ou devis de raccordement pour chacun des 3 ou 4 branchements conjoints

Caractéristiques du branchement- Branchements existants	Montant HT
Frais de fermeture du branchement (à la demande de l'abonné)	38,25 €
Frais de mise en service en cas de changement de titulaire du branchement sans fermeture et réouverture de branchement (facturé au nouvel abonné)	38,25 €
Frais de réouverture du branchement	38,25 €
Frais de pose/dépose compteur	38,25 €
Frais de jaugeage d'un compteur non défectueux	102,00 €
Taux horaire d'un agent CAPCA	25,00 €

Nourrices	Montant HT
Nourrice 2 compteurs	400.00 €
Nourrice 3 compteurs	500.00 €
Nourrice 4 compteurs	600.00 €
Nourrice au-delà de 4 compteurs	réalisation d'un devis détaillé



5 TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCES 2022

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT	LES OLLIERES SUR EYRIEUX	DUNIERE SUR EYRIEUX
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	1 130	1 025	432
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m3 TTC	Collectivité et Déléguataire (2)	3,55 €/m3	2,95 €/m3	2,40 €/m3
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Collectivité et Déléguataire (2)	1 j	1 j	1j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT	LES OLLIERES SUR EYRIEUX	DUNIERE SUR EYRIEUX
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,00%	100,00%	NC
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,00%	100,00%	NC
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Déléguataire (2)	100	100	NC
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Collectivité et Déléguataire (2)	76,40%	73,40%	81,88%
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Collectivité et Déléguataire (2)	2,79 m3/jour/km	4,35 m3/jour/km	1,83 m3/jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Collectivité et Déléguataire (2)	1,76 m3/jour/km	3,67 m3/jour/km	1,83 m3/jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,00%	20,00%	0,00%
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	1	0
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	175	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Collectivité et Déléguataire (2)	2,83 u/1000 abonnés	4,78 u/1000 abonnés	NC
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Collectivité et Déléguataire (2)	100,00%	100,00%	100,00%
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	9 ans	9 ans	9 ans
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Collectivité et Déléguataire (2)	1,22%	0,74%	NC
[P155.1]	Taux de réclamations	Collectivité et Déléguataire (2)	1,42 u/1000 abonnés	4,78 u/1000 abonnés	NC



6 ANNEXES

6.1 RAD LES OLLIERES SUR EYRIEUX

6.2 RAD SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT

6.3 FICHES INFOFACTURES ARS DUNIERE SUR EYRIEUX 2022



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DUNIERE S EYRIEUX LES RIALLES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique pour les paramètres mesurés.	A - Eau de bonne qualité
	B - Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C - Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D - Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 17 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 293 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : CHALAN-MAISONNEUVE, LA GRANDE TRAVERSE 2, LA GRANDE TRAVERSE 4. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 22 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA EAU SAINT PÉRAY ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « CAPCA »</p>	BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 19 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.
	NITRATES A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 9,8 mg/L Valeur maxi : 21 mg/L Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 217 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,00 microgramme/L Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.
	DURETÉ Eau peu calcaire Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 16 °f Valeur maxi : 18 °f Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Quelques conseils

ABSENCE
 Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SÉCHÉRESSE
 En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

RÉSEAU PRIVÉ
 Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

CHLORE
 Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.fr

Édité le 19/04/2023

L'indicateur national global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DUNIERE S EYRIEUX VILLAGE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022</p> <p>Eau de qualité bactériologique moyenne suite à une dégradation, et de bonne qualité physico-chimique pour les paramètres mesurés. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque existe si votre réseau intérieur contient des canalisations en plomb.</p>	<p>C</p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 293 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																		
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : LES OLLIERES BAVAS, LES OLLIERES CHAUVERT P1, LES OLLIERES CHAUVERT P2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 391 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA EAU SAINT PERAY ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « CAPCA »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>C</th> <th>Anomalie ponctuelle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 90 % Valeur maxi : 19 n/100 ml</td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 5,1 mg/L Valeur maxi : 12 mg/L</td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 218 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0.00 microgramme/L</td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	C	Anomalie ponctuelle	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 90 % Valeur maxi : 19 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 5,1 mg/L Valeur maxi : 12 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 218 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0.00 microgramme/L
BACTÉRIOLOGIE	C	Anomalie ponctuelle																	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 90 % Valeur maxi : 19 n/100 ml																	
NITRATES	A	Bonne qualité																	
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 5,1 mg/L Valeur maxi : 12 mg/L																	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 218 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0.00 microgramme/L																	

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.fr

Édité le 19/04/2023

L'indicateur national global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DUNIERE S EYRIEUX LES PLAINES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique pour les paramètres mesurés.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 17 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 293 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																		
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : CHALAN-MAISONNEUVE, LA GRANDE TRAVERSE 2, LA GRANDE TRAVERSE 4. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 22 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA EAU SAINT PÉRAY ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « CAPCA »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 21</p> <p>Conformité : 95 %</p> <p>Valeur maxi : 2 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022</p> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 17</p> <p>Valeur moyenne : 9.7 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 21 mg/L</p> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 217</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0.00 microgramme/L</p> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 21</p> <p>Conformité : 95 %</p> <p>Valeur maxi : 2 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022</p>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 17</p> <p>Valeur moyenne : 9.7 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 21 mg/L</p>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 217</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0.00 microgramme/L</p>
BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité																	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 21</p> <p>Conformité : 95 %</p> <p>Valeur maxi : 2 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022</p>																	
NITRATES	A	Bonne qualité																	
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 17</p> <p>Valeur moyenne : 9.7 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 21 mg/L</p>																	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 217</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0.00 microgramme/L</p>																	

Quelques conseils

- ABSENCE**
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- SÉCHERESSE**
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.
- RÉSEAU PRIVÉ**
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE**
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.fr

Édité le 19/04/2023

L'indicateur national global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.